

Une vache en mariage

Autor(en): **Vouargne, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202295>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dans son saint paradis.
Après nous avoir bénis,
Que Dieu vous bénisse aussi.
Ainsi soit-il !

Merci beaucoup ! Merci beaucoup ! Bonjour !

Ces chants varient d'une localité à l'autre. Nous serions heureux si l'on voulait bien nous communiquer ceux qui, ici et là, se chantent encore.*

* Nous avons reçu, de Croy, des versions nouvelles du « Chant de mai ». Ce sera pour une autre fois. — A. B.

A Echallens. — Jules Besançon, l'auteur des « Crustacés » et du « Petit Cagnoton », passant à Echallens, entra dans un café. Il demanda trois décis de bon nouveau. Le vin qu'on lui apporta ne répondit pas précisément à son désir.

Alors, narquois et, selon son habitude, agitant son cigare du bout des lèvres : « Dites-moi, patron, fait-il au cafetier, votre vin me paraît avoir plus de talent que d'esprit, ... hein ?... »

Tout simple ! — Un instituteur questionne un élève :

— Voyons, Paul, qu'est-ce qu'une pierre ? Donne-m'en la définition.

— Une pierre, ... c'est, ... c'est....

— C'est quoi ?

— C'est un... une...

— Allons donc, petit bêtard, tu ne sais pas cela ? Une pierre, c'est un caillou !

Une vache en mariage. — La municipalité des Biolles a reçu de son garde-forêts la requête suivante :

Monsieur le syndic et messieurs,

J'ai bien l'honneur de prendre la liberté de vous demander un subside aussi petit soit-il pour la construction d'une écurie, attendu que mon mariage accompli avant-hier m'a procuré une vache.

Se recommande, JEAN VOUARGNE.

Retenu... — Au tribunal criminel. Le greffier vient de lire la sentence condamnant Pierre Dari à quinze ans de réclusion pour homicide.

LE PRÉSIDENT : Accusé Dari, avez-vous quelque chose à dire à la Cour ?

— Voui, j'aimerais qu'on dise à la bourgeoisie de ne pas m'attendre pour souper.

Le sien et le mien. — Mme Tinguet à son fils aîné :

— Pourquoi ton petit frère pleure-t-il ?

— C'est parce que j'n'ai pas voulu lui donner mon gâteau de Milan.

— Qu'a-t-il donc fait du sien ?

— Je l'ai mangé avant le mien.

Ah ! ah ! le charmant point de vue. — A la dernière représentation d'opérette, un spectateur à une dame assise devant lui :

— Veuillez me pardonner, madame, mais je ne vois que votre chapeau...

La dame, les lèvres pincées : « Eh bien ! il ne vaut pas la peine d'être vu ? »

A l'école.

Un maître d'école a recueilli à notre intention, dans les cahiers de ses élèves, un certain nombre de phrases, dont nous détachons, à l'usage de nos lecteurs, les plus savoureuses. Inutile de dire que l'orthographe en a été scrupuleusement respectée :

Sur l'instruction civique :

« La bourse des pauvres sert à payer les gens qui ne peuvent pas tourner. »

« La bourse des pauvres sert à aider les gens qui ne peuvent pas faire. »

« Les femmes perdent leurs communes et prennent celles de leurs hommes. »

Composition sur la vache. ...Le bon Dieu a aussi permis que la femme ait du lait pour nourrir son petit enfant. On trait cet animal deux fois par jour...

(A suivre.)

Robinsons !

VIE DE BOHÈME.

En hommage à la bonne terre vaudoise.

Samedi, 1^{er} avril 1905.

Vivent les vacances,
Plus de pénitence :
Le collège sera vendu
Et les maîtres seront pendus !

Nous embarquer et voguer, par un beau soir, sur le grand lac bleu ; nous dire que la journée est finie et que demain est à nous ; nous tenir debout à la proue du bateau, les yeux brillants de gaieté, et regarder devant nous l'eau bleue, le soleil qui se couche et la rive de Portalan qui s'approche ; jeter furtivement un regard de pitié sur le gris Neuchâtel que nous fuyons ; fredonner les chansons aimées ; oh, le bel instant fugitif de bonheur ! On se laisse vivre, et le petit navire nous entraîne vers le port où l'on s'amusera si bien. Ils sont si rares et si courts, ces moments de joie, qu'il les faudrait pouvoir goûter pleinement ; mais le sentiment de leur brièveté nous attriste malgré nous, et la jouissance — il lui faut l'insouciance pour qu'elle soit parfaite — en est diminuée un peu.

Quelle philosophie, n'est-ce pas ? Eh bien, je la remâchais en voguant vers Chevroux pour y retrouver mes amis Didy, Chausson, Zénobie, Clairance, Pipolet et Pineau. Ces braves garçons avaient eu admirablement l'idée originale — ou originalement admirable, si vous voulez — d'aller camper, durant leurs vacances de printemps, dans une bonne vieille ferme de Chevroux. Ils s'étaient installés là, au grand ébahissement des naturels, qui les croyaient des Parisiens en villégiature. Ils s'y sont amusés royalement, à cette vie de Bohème qu'ils m'ont donné de partager une journée avec eux, et le *Conteur* en douze numéros ne suffirait pas à contenir le récit de leurs exploits. En voici une page, qui va vous donner à tous une envie furieuse de les imiter aux vacances prochaines.

Menu du souper, samedi, 1^{er} avril : Oeufs brouillés et vin de Cortailod. Ce bon rouge coulait à pleins verres, et nous, cependant, qui sommes tous sept des gens sérieux, nous n'avons pas roulé sous la table. Chansons d'étudiants, pointes drôlatiques, souvenirs de Neuchâtel, tout cela, hormis les cancons, nous occupa deux courtes heures d'horloge. Puis, vers dix heures, nous nous en fîmes en ballade vers le long môle de Chevroux. Tout au bout, sous un peuplier (c'était un érable, peut-être ?) nous avons hurlé deux ou trois chansons, improvisé des vers décadents et des harangues politiques. A onze heures, la gorge sèche, après quelques exercices d'acrobatie sur les pilotis du bord, il fallut se coucher.

Dimanche, 2 avril.

Six heures et demie. Dans le ciel d'un bleu toujours plus profond, le soleil monte lentement. Les coqs chantent sur leurs fumiers. Tous mes compagnons dorment, même les jeunes Clairance et Pipolet qui, n'ayant point sommeil, avaient bavardé toute la nuit dans leur lit.

Habillé très sommairement, on court à la fontaine. La brise pique, les violettes sentent bon, le village sommeille encore. Qu'il fait bon courir, se jeter sous le goulot de cette fontaine débordante, humer en voluptueux l'air frais de l'aube, se plonger de nouveau dans cette eau bouillonnante et revenir le long des haies d'aulépiques qui verdissent, dévorer un déjeuner tout simple ! La bonne vie animale, et qu'il la faudrait vivre plus souvent !

Nous allons aux provisions. Dans ce bon Chevroux, l'épicerie tient lieu de boucherie, de mercerie, de pâtisserie, de boulangerie et même... de lavoir public. On y batifole, on y discute de la pluie et du beau temps, des pommes-de-terre et des mérites de la côte sud du lac. Le joli village que ce Chevroux ! Blotti sous les peupliers et les saules de la rive, il semble vouloir se cacher tout au pied de

la collinette qui le domine. Maisons basses, humbles toits et braves gens. La police y est une parfaite sinécure, et l'unique gendarme du lieu touche un traitement annuel de trente francs. Pas même deux sous par jour ! Les filles, au dire des habitants, n'y sont pas jolies, ce qui n'empêche pas certains petits « Chevrotards » d'être amoureux à neuf ans. Petit village paisible et fleuri ; on y voit la ville de très loin ; on y cultive en paix ses choux : il y ferait bon vivre.

Didy et Clairance, cuisiniers du bord, ont préparé sept tasses de chocolat fumant. Avalées en deux minutes, elles nous donnent des forces pour courir à Grandcour écouter un sermon campagnard. La chapelle est sombre et nue ; elle dispose au recueillement, et nous écoutons tous sans sourire, une fois les paysans installés à leur banc, un brave ancien nous lire une page des Evangiles avec un accent du cru très authentique. Le parler vaudois et l'Evangile marient leur fruste simplicité ; pas d'afféterie, de grands gestes et de phrases sonores comme des tonneaux vides. Sermon simple, pratique et vivant ; communion tout aussi rustique et cordiale ; un vulgaire verre à sirop y tient lieu des majestueuses coupes de chez nous. Ah, la bonne campagne vaudoise, c'est la terre par excellence de la bonne franquette en toutes choses !

Retour à la cabane robinsonnière et dîner. Menu : Haricots, pâtés froids arrosés de Vully et de Cortailod. Digestion à l'ombre d'un pommier ; on y lit de vieilles « Annales politiques et littéraires » dénichées sur un rayon de la cuisine ; les pointes et mots pour rire y fourmillent. On s'esclaffe ; une mouche ou quelque papillon qui passe nous distrait de cette lecture, on s'étend sur le dos en plein soleil, ainsi qu'un petit veau et l'on digère...

L'après-midi, événement historique saillant dans l'histoire du sport vaudois : victoire éclatante du Foot-ball Club de Chevroux sur les Neuchâtelois en séjour. Hélas, que voulez-vous ! Le terrain du jeu était humide, les souliers y enfonçaient de dix centimètres ; les Neuchâtelois, vaincus d'avance par le nombre écrasant de leurs adversaires (dix contre quatre), combattaient mollement. Dans le feu de l'action, le gros Chausson reçut un coup de pied et rejoignit en clopinant notre paysan qui lisait l'ombre d'un hêtre mi-feuillu. Chevroux triompha donc. Oh, vous de la Châtelaine, de grâce, donnez une revanche brillante à l'honneur de Neuchâtel !

Fraternisant avec nos vainqueurs, nous redescendîmes au village noyer notre honte dans un verre de vieux Cortailod. Vainqueurs et vaincus trinquèrent, réconciliés à jamais par ce cru qui coulait à flots dans leur gosiers assoiffés. Puis les maîtres-queux, Clairance et Didy, docteurs ès-marmites, préparèrent le souper restaurateur de nos forces. Thé, plum-cake amenés par eau de Neuchâtel, pâté de langue, dont un chat enfermé dans le garde-manger avait rongé la bonne moitié, vin de Cortailod firent les frais de cette bruyante agape.

Savez-vous la beauté mélancolique du soir sur les grèves ? Les Jones s'inclinent doucement ; un dernier rayon du soleil les fait briller d'or comme un champ d'épis, le lac clapote, l'angelus sonne aux villages lointains, les grenouilles du marais croassent un chœur monotone et lugubre. Et l'on se ballade lentement tout le long du môle parmi cet or et ce bleu, on rêve et l'on devise, on songe à demain, à l'après-demain, à tous ces jours qui se suivront, gris ou noirs, et si dissemblables. Le soir descend... Le lendemain est venu avec sa prose et sa grisaille ; il a fallu reprendre le labeur quotidien, avec un soupir mélancolique et attendre au souvenir de cette journée de bohème, rayon de soleil dans l'existence morne ; et la plume sans pensée griffonne : « Dont acte, fait et passé en présence des témoins, à Neuchâtel, le premier avril mil neuf cent cinq (1905). »

PAYSAN DU SEYON.

Aux Etats-généraux ! — Il y en aura, du monde, demain, à Vevey, pour la proclamation de la Fête des Vignerons ! Il n'y en aura pas moins samedi, dimanche et lundi, 27, 28 et 29 courant, à Moudon, où les *Chanteurs vaudois* célébreront leur fête cantonale.

Moudon a fort bien fait les choses. C'est son habitude. Elle se souvient d'ailleurs qu'elle eut presque rang de capitale du Pays de Vaud, au temps des princes de Savoie. Et puis, « l'aisance est générale dans la contrée », a dit Louis Jullien, au chapitre de Moudon de son livre « Le Canton de Vaud » ; « les mœurs ont de la cordialité. Les danses